



L'actu

PÊCHE À PIED. Une sortie initiation à La Bernerie le 18 août

L'Association des Pêcheurs à pied de la Côte de Jade (APPCJ), affiliée au Comité départemental des pêcheurs plaisanciers et sportifs de Loire-Atlantique, existe depuis 30 ans. Elle compte plus de 1700 adhérents. Bien qu'impressionnant, ce chiffre n'est rien au regard des dizaines de milliers d'autres pêcheurs qui se pressent sur l'estran à chaque grande marée pour gratter la palourde dans le sol, dénicher la moule de son rocher ou encore sortir le congre de son trou d'eau... Le rappel de la réglementation et des bonnes pratiques est loin d'être inutile. Il est même vital pour la protection et le renouvellement de la ressource. L'APPCJ proposera une sortie initiation à la pêche à pied le 18 août à La Bernerie en Retz, commune où elle sera également présente lors du Festival des Grandes marées de septembre.

Dimanche 2 août, en partenariat avec la commune de La Plaine sur Mer, le président Landry Métriau et de nombreux bénévoles de l'association organisaient une campagne de sensibilisation auprès du grand public, parking de Port-Giraud.



Satisfaits, le président Landry Métriau (à gauche) et les bénévoles de l'Association des pêcheurs à pied de la Côte de Jade renouvelleront leur campagne de sensibilisation auprès du public.

Le jour avait été bien choisi, le coefficient de marée de 106 attirant de nombreux pêcheurs à pied de loisirs.

S'appuyant sur le Guide des bonnes pratiques de la pêche plaisance réalisée par la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France, avec le concours de la communauté de communes de Pornic, ils rappelaient diverses consignes à mettre en œuvre pour réussir sa partie de pêche, notamment l'utilisation des engins autorisés et des quotas : une gratte à mains à trois dents, un couteau pêche palourdes et un détro-

queur. Les conseils portaient également sur les quantités à ramasser, les tailles à respecter, les bons gestes à effectuer, mais aussi comment se situer vis-à-vis de la marée montante, etc. Des informations très bien reçues par les pratiquants.

■ Le guide des bonnes pratiques, gratuit, est à disposition du public dans les offices de tourisme. Des pieds à coulisse pour mesurer les crustacés et coquillages y sont en vente. Tout renseignement sur le site <http://appcj.wifeo.com>.